ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statistiques

Question écrite n° 61109

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre de l'industrie et du commerce exterieur que les exportations allemandes ont recule de 1,2 p 100 par rapport a mai 1991 et de 3,8 p 100 par rapport a juin de la meme annee, selon l'office federal des statistiques. En ce qui concerne les importations, elles ont baisse de 2,9 p 100 par rapport au mois precedent et de 6,8 p 100 par rapport a juin 1991. Il lui demande s'il peut lui indiquer les resultats du commerce exterieur de la France pour les periodes correspondantes.

Texte de la réponse

Reponse. - Les resultats du commerce exterieur francais font apparaitre, a l'issue du premier semestre 1992, un excedent de + 15,7 milliards de francs (en donnees brutes ; 16,6 milliards de francs en donnees corrigees des variations saisonnieres), au lieu de - 25,4 milliards de francs en 1991, ce qui represente une amelioration de plus de 40 milliards de francs d'une annee sur l'autre. Cette inversion du solde de nos echanges est due a la divergence entre l'evolution de nos importations globales qui ont stagne (- 0,3 p 100), et de nos exportations qui ont progresse de + 6,5 p 100 au cours des six premiers mois de 1992 par rapport a la meme periode de 1991. En juin 1992, les exportations (en donnees corrigees des variations saisonnieres) sont superieures de 6,5 p 100 a leur niveau de juin 1991 (+ 2,9 p 100 par rapport a mai 1992) alors que les importations sont superieures de 3,4 p 100 a leur niveau du meme mois de l'annee precedente (+ 8,3 p 100 par rapport a mai 1992, mais le niveau de mai etait exceptionnelement bas). Le taux de couverture global de nos echanges est passe de 96 a 102,5 p 100 entre les premiers semestres de 1991 et de 1992. Ce sont tout particulierement nos exportations de produits industriels civils qui ont fait preuve d'un grand dynamique (+ 7,8 p 100), notamment dans les secteurs de l'automobile (voitures particulieres : + 13,6 p 100, pieces detachees et vehicules utilitaires : + 14,7 p 100), et de biens d'equipement professionnel (+ 10,5 p 100). Ces resultats traduisent les forts gains de competitivite-prix realises par la France en 1991 (+ 4,6 p 100 selon l'INSEE), qui nous permettent de gagner des parts de marche chez nos voisins europeens. En effet, nos echanges avec la CEE, qui etaient encore fortement deficitaires en 1990 (- 39,0 milliards de francs) se sont rapproches de l'equilibre en 1991 (- 7,8 milliards de francs). Au premier semestre 1992, ils degagent un excedent de 21,5 milliards de francs. L'amelioration de 1991 etait presque entierement due a la reduction de notre deficit avec l'Allemagne (- 41,8 milliards de francs en 1990 ; - 12,1 milliards de francs en 1991). En 1992, par contre, la demande allemande de produits etrangers est en baisse, comme en temoignent les chiffres des importations de ce pays cites par l'honorable parlementaire. Les exportations francaises vers ce pays ont d'ailleurs bien resiste, puisqu'elles ne diminuent que de 0,3 p 100 au premier semestre 1992. Par contre, nos exportations vers l'Espagne (+ 19,6 p 100), vers l'Italie (+ 9,3 p 100) et vers le Royaume-Uni (+ 8,4 p 100) se developpent a un rythme tres rapide et nous permettent, dans un contexte de quasi stagnation de nos importations (+ 0,9 p 100 seulement en provenance de la CEE), de degager un solde largement positif dans nos echanges avec nos partenaires de la Communaute. Ces bonnes performances du commerce exterieur francais sont le fruit de la politique de desinflation competitive menee par le Gouvernement depuis 1983, qui a permis a la France, grace a la maitrise de ses couts de production, de mettre sur le marche des produits de plus en plus competitifs par rapport a ceux de ses concurrents.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE61109

Données clés

Auteur : M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61109
Rubrique : Commerce exterieur
Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur
Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 août 1992, page 3785